

Méthode d'intelligence territoriale



Les principes de la Méthode

La Méthode d'intelligence territoriale (MIT) propose une approche alternative, fondée sur une dynamique de participation et un dialogue permanent, mobilisant à chaque étape des outils d'intelligence collective, adaptés aux enjeux de construction collective d'une politique alimentaire territoriale. Construite comme un dispositif participatif, elle s'inspire des méthodes de back-casting – méthodes permettant de construire le présent à partir du futur.

ELLE EST
CONSTITUÉE
DE TROIS
GRANDS
VOLETS

VOLET 1 Diagnostic de réceptivité du territoire

Le premier volet est un Diagnostic de réceptivité du territoire. Cette première étape permet de situer le territoire par rapport à son expérience des méthodes participatives. Le résultat obtenu donne des indications sur les actions préparatoires à mettre en place avant de se lancer.

VOLET 2 Construction du Socle commun

Le deuxième volet est la construction du Socle commun. Il va de la phase de démarrage du PAT jusqu'à la phase d'évaluation à travers 5 étapes clés, chacune construisant sur le résultat de la précédente.

VOLET 3 Déploiement du PAT

Le troisième volet est le Déploiement du PAT à travers des vagues successives d'application terrain- mise en œuvre, évaluation de l'impact produit et ajustement du Plan d'actions.



VOLET 1 1 mois

Diagnostic de réceptivité du territoire

Auto-diagnostic de réceptivité aux démarches participatives du territoire

Auto-diagnostic de réceptivité aux démarches participatives de la personne en charge du PAT



VOLET 2 de 12 à 15 mois

Création du Socle commun

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4	Étape 5
Premier état des lieux du territoire	Création de la première communauté	Co-construction du Cap futur désiré	Élaboration d'un dispositif de gouvernance alimentaire territoriale partagé	Élaboration collective de la Feuille de route opérationnelle et de son évaluation

Diagnostic flash du système alimentaire et diagnostic des outils du dialogue territorial (en interne/externe)

Cartographie et qualification des richesses humaines territoriales

Définition de l'ambition transformatrice du PAT

Création d'un Conseil Local de l'Alimentation (CLA)

Rédaction du Plan d'actions et création du dispositif d'évaluation

Acculturation partielle du territoire à la participation
Communication transparente et régulière
Animation de la communauté naissante d'acteurs du territoire engagés pour la transition du système alimentaire

VOLET 3 vague de 12 mois

Déploiement par vagues

